Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-213502339-20260407-07042026DEL34B-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

MAIRIE
DE
QUEBRIAC

5 Rue de la Liberté 35190 QUÉBRIAC – Téléphone 02 99 68 03 52

DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU

Séance du 7 avril 2026 – 19H30

L'an **DEUX MIL VINGT SIX,** le **SEPT AVRIL à 19H30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame GAMBLIN Marie-Madeleine, maire.

Date de la convocation : 30 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de votants : 18
Présents : Mmes MM. GAMBLIN Marie-Madeleine, GERMAIN Vincent, LEBRETON Angélique, BEQUET Philippe, FLEURY Valérie, JÉHANNIN Pierre, LE MERDY Charlotte, CARLIER Mathieu (arrivé à 19h40), SIMONNEAU Angèle, HOCHET Marylène, FONTAINE Cyrile, LEHUGER Marine, GALLI Pierre, LEMARCHAND Sylvia, GAMBLIN Julien, MEAL Sandrine, GUIHARD Samuel, MORAND Estelle.
Absents excusés : M. CROCHET Pierre,
Secrétaire de séance : M. Samuel GUIHARD

07.04.2026-DEL34 ADMINISTRATION GENERALE – ELECTION DES DELEGUES A L'OFFICE DES SPORTS DE LA BRETAGNE ROMANTIQUE (OSBR)

L'Office des Sports de la Bretagne Romantique (OSBR) est une association loi 1901 composée du collège des membres de droit (Président de la Communauté de communes, Conseillers Généraux, Educateurs sportifs du Département travaillant sur le territoire de l'Office), du collège des élus des communes, le collège des élus sportifs (associations sportives adhérentes). L'association a pour but de promouvoir toutes les initiatives d'ordre sportif.
La représentation de la commune de QUÉBRIAC au sein de l'Office des Sports de la Bretagne Romantique (OSBR) est assurée par 1 délégué titulaire.

Est candidat :

- Vincent GERMAIN

Est élu:

- **Vincent GERMAIN.**

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
Marie-Madeleine GAMBLIN, maire de Québriac

MAIRIE DE QUÉBRIAC (Ille-et-Vilaine)